

4 – Glossaire d'aide au remplissage du dossier

CONTEXTE DU PROJET

L'analyse de la situation pour la conception du projet doit s'interroger sur les trois axes suivants : **besoins existants, demandes exprimées, réponses existantes**.

Projet

Ensemble finalisé d'actions et d'activités entreprises dans le but de répondre à un besoin défini dans des délais fixés et dans la limite d'une enveloppe budgétaire allouée

Action

Ensemble organisé d'activités réalisées dans le but de modifier une situation problématique

Activité

Biens et services produits dans le cadre d'une action, tels que des ateliers, animations socioculturelles, etc. Ce sont notamment ces activités qui feront l'objet de l'évaluation.

Public

Gir :

Le Gir 5 regroupe les personnes qui ont besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage.

Le Gir 6 désigne les personnes ayant totalement conservé leur autonomie dans les actes de la vie courante.

La notion de fragilité(s)

Rupture(s) (veuvage, séparation, divorce, déménagement...)

Isolement (géographique, familial, social...)

Précarité (financière, logement, énergétique...)

La notion « d'innovation »

Elle consiste à élaborer des réponses à des besoins nouveaux ou non satisfaits, cependant, une définition homogène n'existant pas, les projets soutenus par la Carsat innoveront à des degrés divers.

Le projet peut être innovant dans le **service**, dans la **technologie**, dans le **processus**, dans l'**organisation**, dans l'**usage**, dans le caractère **social**. Dans le champ spécifique de l'action sociale de la Carsat, l'innovation peut également être liée au contexte **géographique** et à l'adaptation de ce qui existe sur un territoire mais qui n'a jamais été mis en place sur la zone géographique ciblée.

Exemples : projet de mise en relation via les outils internet, projet renforçant la coordination et la mutualisation des moyens entre acteurs au bénéfice des retraités, projet de soutien à une population identifiée comme fragilisée.

Le Partenariat et la mise en œuvre du projet

La mise en œuvre du projet doit s'opérer à partir d'un diagnostic initial, une étude de besoins, s'appuyant sur des observations et des outils tels que :

- l'observatoire des fragilités grand nord (SIG)
- des diagnostics territoriaux
- des études de l'INSEE...

Par ailleurs, une dynamique et une mutualisation partenariale doivent être nécessaires et complémentaires avec les acteurs locaux (institutionnels, associatifs...).

Une attention particulière doit être portée sur :

- la couverture territoriale qui doit permettre de démontrer l'intérêt de l'implantation proposée en terme d'action,
- l'optimisation de l'offre de transport dans les zones rurales isolées par le covoiturage et l'utilisation des véhicules de transport financés par la Carsat Nord-Est aux prestataires de service.

THEMATIQUES

⇒ **Les actions collectives de maintien du lien social et de lutte contre l'isolement**

- **Rompre l'isolement : partage d'expériences, transmissions de savoirs, enrichissement du réseau social de proximité, actions intergénérationnelles...**

⇒ **L'inclusion numérique**

- **Faciliter et accompagner la maîtrise des nouvelles technologies et des pratiques numériques : accès aux droits, démarches en ligne, réseaux sociaux, sensibilisation aux risques liés à internet...**

⇒ **L'aide aux aidants**

- **Informier et sensibiliser les aidants familiaux : soutien psychologique, accompagnement et solutions de répit...**

OBJECTIFS

Classiquement, trois niveaux d'objectifs sont présentés :

L'**objectif général** est celui qui donne le sens à l'action. Il s'exprime en termes de santé ou de situation sociale et décrit l'effet attendu sur la problématique sociale et de santé publique. Le projet mis en place contribuera à l'atteinte de cet objectif.

Les **objectifs spécifiques** contribuent à répondre à l'objectif général. Les objectifs spécifiques permettront de préciser l'impact de l'action sur un déterminant visé.

Les **objectifs opérationnels** décrits de manière très précise, contribuent à répondre aux objectifs spécifiques. Ils visent les effets directement attendus de l'action. Ce niveau d'objectif permet de s'intéresser aux connaissances, capacités, comportements des personnes. Les objectifs opérationnels sont chiffrés (ex : nombre de participants, nombre de séances, temps d'activité...)

CALENDRIER PREVISIONNEL

Il est indispensable de détailler les différentes étapes de la mise en œuvre du projet jusqu'à l'évaluation qualitative et quantitative finale.

TABLEAU DES ACTIVITES

Nom : description succincte de l'activité

Type d'activités : atelier, formation, réunion collective, sortie, visites à domicile...

Nombre d'ateliers : indiquer le nombre d'activités

Nombre de sessions : indiquer le nombre de séances du ou des ateliers

Nombre de bénéficiaires concernés par chaque activité

Coût par bénéficiaire concerné pour chaque activité

Participation demandée aux bénéficiaires : activité gratuite ou payante en précisant le montant

BUDGET PREVISIONNEL

Le **budget** doit reprendre l'intégralité du projet, en tenant compte des financeurs autres que la Carsat, des mises à disposition et du bénévolat. Il doit également être **équilibré et justifié** (devis des achats, matériels, véhicules, intervenants extérieurs à la structure...). Ce budget devra être **daté et signé**.

Investissement

Essentiellement des opérations économiques pour acquérir des biens durables (ex : achat de matériels, équipements...)

Fonctionnement

Opérations économiques consommables (ex : affranchissement, assurance...)

Valorisation

Contribution volontaire effectuée à titre gratuit (Ex : mise à disposition gratuite de biens et prestations, personnel bénévole...)